

En quelques mots...

Oui, le Monde change !

Et dire que la civilisation est née en ville dans la Cité (civitas en latin). Le citoyen (civis), l'homme, habitant la Cité, était civilisé, il obéissait à des lois, il connaissait ses droits et ses devoirs.

Les gens des campagnes étaient plus proches de la barbarie, n'obéissant, bien souvent, qu'à la loi du plus fort. Les gens des cités étaient réputés plus raffinés, moins « sauvages ».

Cette image a longtemps perduré dans les esprits; certains le pensent peut être encore...

Mais l'actualité, dans nos cités, nous offre la vision d'une tout autre réalité : Incivilités, irrespect de tout ordre, délinquance, pillages, destructions...

D'aucuns ont pu parler d'un déficit d'éducation. D'autres diront que l'on n'a pas su donner une place à chacun dans la société. Peut être.

Tout ceci interpelle sérieusement. Voilà pourquoi il est précieux de garder dans nos petites communes rurales, un souci éducatif permanent pour les jeunes. Ceci est d'abord l'affaire des parents ; mais l'Ecole, les grands parents, les aînés et les adultes en général, doivent aussi remplir leur rôle.

Pour finir sur une note plus légère, comment ne pas se souvenir de la fable de La Fontaine « Le Rat des villes et le Rat des champs » et surtout de la morale que l'écrivain nous suggérait en 1668 :

« Si le monde rural semble moins raffiné que celui de la ville, il offre à ses habitants une sécurité et une tranquillité qui n'ont pas de prix. »

Jean Lachet

Manifestation de soutien à l'Etat République

Le 3 juillet midi, l'Association des Maires de France appelait les citoyens à se rassembler devant leur mairie pour manifester leur soutien aux élus et à la République. A Camboulazet une vingtaine de personnes sont venues spontanément exprimer leur attachement à l'ordre républicain et aux valeurs de la République : BRAVO et MERCI



BOÎTES AUX LETTRES

Les services de la poste ont réalisé un inventaire des boîtes aux lettres très abimées dans certains villages.

La mairie, par l'intermédiaire de son agent communal, s'est chargée de la mise en place de ces nouveaux blocs. Opération en cours.



Noyès

Suite et fin des articles publiés dans Mairie Info en octobre 2022 et janvier 2023.

Ont déjà été abordés les modes de consommation, l'alimentation, le logement, l'artificialisation des sols. Mais d'autres aspects méritent, également, attention.

1- Les déplacements

La loi complète le mouvement engagé par [la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités](#) par :

- la **création de zones à faibles émissions** (ZFE) dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici fin 2024 (soit 33 nouvelles zones). Dans ces grandes villes, les voitures les plus anciennes seront interdites. Dans les 10 métropoles qui enregistrent des dépassements réguliers des valeurs limites de qualité de l'air, des interdictions de circulation pour les véhicules Crit'air 5 en 2023, Crit'air 4 en 2024 et Crit'Air 3 en 2025 seront automatiquement prévues ;
- l'obligation pour les régions de proposer des tarifs attractifs sur les trains régionaux ;
- **l'interdiction des vols domestiques quand une alternative en train existe en moins de 2h30** et la compensation carbone obligatoire des vols intérieurs par les compagnies à partir de 2022 ;
- la création de voies réservées au covoiturage ;
- La possibilité pour les régions de créer une écotaxe routière à partir de 2024 (une ordonnance est prévue)
- la fin de la vente des voitures neuves les plus polluantes (émettant plus de 95gCO₂/km) en 2030 et des poids lourds, autobus et autocars neufs les plus polluants en 2040.

- La prime à la conversion est élargie aux vélos électriques. Des incitations sont prévues pour développer les pistes cyclables ou les aires de stationnement. Un amendement du Sénat permet la mise en place expérimentale à partir de 2023 d'un prêt à taux zéro pour l'achat d'un véhicule propre dans les ZFE. Un autre amendement sénatorial prévoit un forfait mobilité durable de 600 euros par an pour les salariés en cas de cumul avec un abonnement de transport en commun.

2- Les énergies renouvelables

Le développement de l'énergie décarbonée est accompagné :
déclinaison de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables, développement des communautés citoyennes d'énergies renouvelables, extension de l'obligation d'installer des panneaux solaires ou des toitures végétalisées sur les surfaces commerciales, les bureaux et les parkings.

Source Vie Publique



Des parkings publics couverts de panneaux photovoltaïques de plus en plus nombreux

LA VOIRIE



Fidèle à ses engagements la Municipalité poursuit son programme d'entretien et de rénovation des routes et chemins. Cette année c'est encore plus de 30.000 euros qui sont consacrés à cette opération .
Ont déjà été réalisés : un mur de soutènement effondré ,au lieu-dit le Camp Grand, l'impasse, route de Versailles, un tronçon de la liaison Pruns – le Pouget (voie utilisée par le ramassage scolaire)
Les besoins sont nombreux et la commission voirie procède par examen des priorités.

L'ANCIEN VESTIAIRE DE FOOT SE RENOVE

Des travaux de réaménagement sont en cours dans l'ancien vestiaire de foot au stade. Une convention provisoire a été passée entre la société de chasse, le club des quilles , le club de foot et la Mairie pour l'utilisation de ce local.

Les cloisons intérieures ont été détruites en vue d'obtenir une seule pièce.

La mise aux normes électriques, la plomberie ainsi que la chape de sol vont suivre rapidement.

Afin de sécuriser le bâtiment, un travail d'élagage des châtaigniers situés à l'arrière a été nécessaire.

RAMASSAGE SCOLAIRE

Les inscriptions au transport scolaire régional sont ouvertes depuis le **12 juin jusqu'au 31 juillet 2023** (Passé cette date, l'inscription coûte 25€).

Comme l'année dernière, le transport scolaire régional est gratuit pour les élèves de la maternelle au lycée, dès lors qu'ils répondent aux conditions prévues par le règlement (voir en mairie).

Petite précision, la carte scolaire n'est pas complètement gratuite car la commune est redevable d'une participation à la Région pour chaque carte commandée sur notre commune soit :

- * 189 € par élève demi pensionnaire et
- * 94,5 € par élève interne

Nous comptons donc sur votre civisme pour évaluer votre besoin réel de ce service .

A noter également, que cette année la navette en place des lycéens le matin pour rejoindre la ligne vers RODEZ prendra également en charge certain élèves de Noyès dont les horaires et le déroulé du circuit sont encore à préciser .

Nous informerons les familles inscrites dès que nous aurons les informations .



Les anciens vestiaires : des travaux nécessaires

AIRE DE REPOS ET DE DÉTENTE DE VERSAILLES

Ce petit coin de paradis est de plus en plus connu, de plus en plus prisé, de plus en plus fréquenté. Situé sur le Viaur et la Nauze, il est aussi un point de contact entre les trois communes de Centrès, Sainte Juliette et Camboulazet.

Comme toutes les zones comportant un point d'eau sur un espace public, il est nécessaire de respecter la réglementation en cours. Celle-ci impose une information régulière sur le profil de la rivière et la qualité de l'eau.

Un projet de convention liant les trois communes sous la houlette de l'EPAGE Viaur est en cours d'élaboration. Cela devrait aboutir à la mise en place de panneaux informatifs ainsi que des analyses d'eau régulières.

Les frais générés par cette mise en conformité seront pris en charge par les trois communes à parts égales, la commune de Camboulazet assurant, quant à elle, la coordination de cette opération.



Deux nouvelles tables, flambant neuves, ont été rajoutées au site.

Elles ont été bénévolement confectionnées par Jean Claude Corp et positionnées avec Michel Marty.

Félicitations et remerciements pour ce beau travail

TELEPHONE INFORMATION IMPORTANTE

Courrier de la part d'ORANGE pour tous les usagers, quel que soit l'opérateur.

*A ce jour il existe deux réseaux alimentant le téléphone et la « box » pour avoir accès à la toile : **le réseau cuivre et la fibre récemment installée.***

Le réseau traditionnel en cuivre est en fin de vie. Sa suppression est actée sur tout le territoire français à échéance 2030.

Cependant ce réseau devrait être fermé dès janvier 2027 sur la commune de Camboulazet.

Le réseau fibre sera donc le seul utilisable à partir de janvier 2027.

Cela signifie que tous les usagers utilisant le réseau cuivre traditionnel doivent prendre leurs précautions et migrer vers la fibre s'ils souhaitent conserver une liaison par téléphone fixe. Heureusement, il reste du temps.

N'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires auprès du secrétariat de mairie.

**NOUVEAU
A NOYES**



Elevage du chemin de Noyès

Chaton Sacré de Birmamie LOOF et chiots Berger Australiens LOF

Caroline et Rémi PUECH – 06 03 22 53 25

146 chemin de Negrecamp – Noyès
Elevage.chemin.noyes@gmail.com

LA VIE ASSOCIATIVE

USC CAMBOULAZET

L'AG de l'Union Sportive de CAMBOULAZET s'est tenue le dimanche 25 juin au Stade Municipal. Le bilan sportif de la saison, 2022/2023, s'est avéré satisfaisant, car après un début difficile l'équipe se classe 7ème d'une poule de 12, L'effectif restera stable pour la saison à venir avec, espérons le, quelques nouvelles arrivées qui permettront de rajeunir le groupe. Comme chaque année, l' AG permet de renouveler le bureau et, c'est à cette occasion, qu'un nouveau président a été élu .

Voici donc la composition du nouveau bureau :

Président : ALBOUY Romain **Vice Président** : GELY Alexandre
Secrétaire : ALBOUY Vincent **Trésorier** : TREMOLIERE Benoît
Entraîneur : PITINARI Clément



La nouvelle équipe remercie le bureau précédent et particulièrement, son Président, Max Enjalbert pour tout ce qu'il a apporté au club.



LES CONSCRITS

L'été 2023 commence et annonce une nouvelle saison pour les conscrits. Nous avons hâte de vous rencontrer ou de vous revoir.

En ce début de tournée, nous avons eu la chance de venir chez vous à la Fabrie. Ou la joie de vivre était présente comme on peut le voir sur nos sourires.

Le Comité des Fêtes de Camboulazet

Soirée théâtre organisée par le comité des fêtes - samedi 3 juin

Le samedi 3 juin, le comité des fêtes a eu le plaisir d'accueillir à la salle des fêtes de Camboulazet la troupe de théâtre Les Loupkiris. Après un repas convivial, le public a pu profiter de la spontanéité des comédiens dans une ambiance chaleureuse : la pièce « panique chez les curistes » fut suivie de plusieurs sketches comiques qui ont ravi le public. Une excellente soirée mêlant rire et bonne humeur !

**Le comité des fêtes aura le plaisir
de vous retrouver
pour la fête à Versailles les 5 & 6 août :**

Samedi 5 à partir de 19h :

marché gourmand avec animations musicales

Dimanche 6 août midi : fête de la truite,

Repas sur réservation uniquement,
animation l'après midi et château gonflable pour enfants



CAMBOU TRAIL organise la Seconde édition de la Ronde du Roi

Le parcours reste une boucle de 7,400 km avec un dénivelé positif de 350m. Seulement 500 m sont du goudron, le reste de la boucle n'est que chemins, sentiers et monotraces.

La boucle restera balisée l'après-midi et sera accessible aux **randonneurs** à partir de 14h. C'est un parcours très ombragé. Seulement une petite portion (en descente) reste technique. La prudence sera de rigueur sur cette dernière.

Nous vous attendons nombreux pour encourager tous ces sportifs et rendre l'évènement inoubliable et festif. Ils seront visibles tout le long de l'aire de pique nique. Le départ des 3 courses sera donné en simultané à 9h devant la dalle anciennement la buvette du comité.

Après la course vous pourrez à nouveau déguster la fameuse truite.



TRAIL



LA RONDE DU ROI

Challenge Aveyron (2 boucles)
Site de Versailles/Viaur
(commune de Camboulazet)



2023

**6 DIMANCHE
AOUT**



Départ 9h00

INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR LE SITE camboutrail.fr (avant le 5 Aout)

Contact : 06 42 99 12 88 ou 06 63 32 63 31
Mail : centvallees@camboutrail.fr



Groupama

FEU DE LA SAINT JEAN Pruns 23 juin

Cette année encore le feu de la Saint Jean, organisé par le Comité des Fêtes, a connu un vif succès. Bravo et merci aux organisateurs mais aussi aux participants pour ce beau moment de convivialité !



Une partie du groupe au moment de l' « apéro » précédant le traditionnel feu.

Le relais paroissial de Camboulzet

Nomination du père Manoj sur les paroisses « Notre Dame du Haut Ségala » (Baraqueville) et « Saint Bernard en Ségala » (Naucelle)

En effet, les prêtres sont souvent désignés pour 3 ans ou pour 6 ans, renouvelables jusqu'à 9 ans ou 12 ans. Aussi, le père Kumar, nommé depuis 6 ans, quitte les 2 paroisses (Naucelle et Baraqueville) et sera remplacé par le père Manoj, jusque là, prêtre référent des paroisses Saint-Amans Larzac- Dourbie - Cernon.

Il recevra de l'évêque (Luc Meyer) une "lettre de mission" qui précise le cadre et le contenu de sa mission. Cette nomination a été rendue publique en juin et prendra, donc, effet le 1^{er} septembre 2023.

Père Manoj sera présenté aux paroissiens le dimanche 3 septembre en l'église de Baraqueville.

L'équipe du relais paroissial de Camboulzet

Fête & Détours de la Lumière

en itinérance sur le Pays Ségali se déplace près de chez vous pour des concerts, ciné de plein air et spectacles du 02 au 12 août 2023

A noter : Une soirée est proposée le 8 août avec accès gratuit à Versailles en soirée

MAMA GODILLOT : Chanteuse à la voix aux accents de la sicile
AZAHAR : Bal d'amérique latine
Ciné de plein air : Buena Vista Social Club

Tout le programme sur :

<https://www.fete-detoursdelalumiere.fr/programmation/>



SAM 02 SEPTEMBRE JEUX EN PAYS SÉGALI
Toute la Journée
PAYS SÉGALI
3^{ème} édition **COLOMBIES**

9h30 / 12h00 RANDONNÉE
10h00 / 12h30 VTT
14h00 TIR A L'ARC
17h00 TIR A LA CORDE
9h30 / 18h00 PETANQUE
14h00 / 18h00 JEU DE QUILLES
14h30 / 17h30 BELOTE

20H30 MARCHÉ GOURMAND OUVERT A TOUS
ANIMATION MUSICALE

Tous les 2 ans sont organisés les Jeux en pays Ségali, cette année c'est à **COLOMBIES** qu'ils se dérouleront le **02 septembre**

Camboulazet a répondu présent sur les différentes animations

Vous souhaitez participer :
les inscriptions ou informations
peuvent être demandées auprès de :

Damien BOUDES : 06 83 61 55 72
Maxime ENJALBERT : 06 60 17 59 02
Mairie de Camboulazet : 05 65 69 02 42

MAIRIE DE CAMBOULAZET

Horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi 9h-12h

Mardi et Vendredi 9h-12h et 14-18h

Mercredi matin (semaines paires) 9h-12h

Samedi 10h-12h (semaines paires permanence élus)

FERMETURE AU PUBLIC LES LUNDI ET JEUDI APRES-MIDI

☎ 05-65-69-02-42 mail : contact@camboulazet12.fr

Site internet : www.camboulazet12.fr

Tél Maire : 06-30-53-89-50

Le secrétariat de mairie sera fermé :

Le 13/07/2023 et

Du 14 au 29/08/2023 inclus

En cas d'urgence

☎ : 06 30 53 89 50

✉ : mairie@camboulazet12.fr